

Image not found or type unknown



Nouvelle Loi sur les prescriptions

Par **conex28**, le **13/06/2017 à 09:59**

Bonjour, j'aimerais faire la part des choses sur deux notions juridiques contradictoires :
1) La loi pénale n'est rétroactive qu'à l'avantage du présumé coupable.
2) Article CP 112-2 4°
Si le délit a été commis en décembre 2016, la prescription a-t-elle lieu en décembre 2019 ou en décembre 2022 ?
Cordialement.